

CONCERTATION SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DU PÔLE DE GARE DE MANTES-LA-JOLIE ET DE CREATION D'UNE LIGNE DE BUS EN SITE PROPRE DU MANTOIS

--

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER PÔLE – AQUASPORT DE MANTES-LA-JOLIE – 20 JUIN 2016

ATELIER DU :	20 Juin 2016
SALLE / ADRESSE :	Centre Aquatique Aqualude 1, rue Jean Jaouen – Mantes-la-Ville
PARTICIPANTS :	19 participants répartis sur 3 tables
ANIMATEUR :	Alexandra Merlot – Etat d'Esprit Stratis - animation
DEBUT > FIN :	12h00/13h50
ELUS / SERVICES PRESENTS :	Lionel POUPAT, chargé de projet au Stif, responsable de la réalisation du Bus en site propre Thomas GREFFIER, chargé de projet au Stif Sébastien BESCHI, chargé de concertation au Stif

Les points de couleur mentionnés dans le compte-rendu renvoient aux documents annexés.



1- OUVERTURE DE L'ATELIER

- Accueil des participants par les membres de l'équipe projet et par l'animatrice.
- 3 tables sont occupées par 20 participants, parmi eux 18 personnes représentant des publics du projet :

Table n°1

- > Midas (1 représentant)
- > Association des commerçants de Mantes-la-Jolie (représentée par son président)
- > Boulangerie «À la pointe du pain» (1 représentant)
- > Indigo parking Vinci (2 représentants)

Table n°2

- > AUT (1 représentant)
- > 1 riveraine
- > 4 exploitants des réseaux de bus

Table n°3

- > 2 taxis de Mantes-la-Ville
- > 1 taxi de Mantes-la-Jolie
- > Résidence Parme (représentée par sa gestionnaire)
- > Buffet Crampon (2 représentants)
- > Aquasport (1 représentant)

- Rappelant que l'atelier du pôle intervient après les rencontres marché et voyageurs, l'animatrice remercie les participants pour leur présence et rappelle l'objet de la rencontre. Elle rappelle que les participants ont encore du temps pour exprimer leurs avis sur le projet.
- L'animatrice indique que cet atelier permettra au public d'indiquer ses usages du pôle du Mantois et d'identifier les éventuels dysfonctionnements qui peuvent y exister. Tous les avis recueillis durant la concertation seront synthétisés dans le bilan de la concertation qui sera annexé au dossier d'enquête publique qui, lui, servira à valider l'utilité publique du projet. Ensuite s'ouvrira la phase d'études lors de laquelle le projet sera défini avec plus de précisions en s'appuyant sur les remarques émises lors de la concertation.

L'animatrice présente les 3 membres de l'équipe projet présents à l'atelier et laisse la parole à M. Thomas Greffier pour une présentation du projet.

2- INTRODUCTION DE M. THOMAS GREFFIER, CHARGE DE PROJET

M. Thomas Greffier, chargé de projet au Stif, rappelle que deux objets sont soumis à la concertation : le réaménagement de la gare de Mantes-la-Jolie et l'aménagement d'un bus en site propre qui ira de la gare de Mantes-la-Jolie à Rosny-sur-Seine en traversant notamment le quartier du Val-Fourré. Il indique que la thématique de l'atelier du jour porte principalement sur le réaménagement de la gare.

M. Greffier poursuit en présentant les aménagements prévus sur les deux parvis de la gare de Mantes-la-Jolie : un accès facilité et sécurisé pour tous ; une gare routière modernisée ; une rénovation et une mise aux standards plus récents des deux parkings ; des places réservées et identifiables pour les taxis et pour la dépose-minute ; une gare accessible à tous.

L'animatrice présente le temps de travail par table en deux temps, d'abord un temps sur le fonctionnement actuel du pôle, ensuite un temps sur le projet d'aménagement. A l'issue de chaque séquence, une restitution du travail de chacune des trois tables est réalisée par le représentant de la table.

La partie suivante indique les points listés par les participants via leur fiche de participation.

3- TEMPS DE TRAVAIL N°1 – LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DU PÔLE DE GARE

L'animatrice présente le premier temps de travail conçu autour d'une fiche de contribution et explique le matériel mis à disposition des participants.

TABLE 1:

Parvis Nord (côté Mantes-la-Jolie)	
Ce qui fonctionne	Les axes d'amélioration
L'accès aux commerces de la rue Pierre Salengro (pour les clients hors SNCF) et l'accès parking est assez facile.	<ul style="list-style-type: none"> - La circulation au niveau de la rue Pierre Salengro et le stationnement libre devant le centre Midas qui ne dispose pourtant que de quelques places. Il faudrait y mettre plus d'emplacements de dépose minute. - Au niveau de la place de la gare, le public que soit permis des arrêts faciles pour se rendre à la boulangerie. - Les participants relèvent que la sortie du parking est difficile à l'arrivée des trains.
Parvis Sud (côté Mantes-la-Ville)	
Ce qui fonctionne	Les axes d'amélioration
L'emplacement des bus séparé de la voie de circulation.	Le public souhaite que soit limité le stationnement sauvage le long de la voie de circulation.
Une priorité	
La fluidité de la circulation automobile. Il faut clarifier les sens de circulation. Une question est posée : « <i>Que devient l'accès au garage Midas ?</i> »	

Complément dans l'intervention orale de la table 1 : pas de complément apporté à l'oral par rapport à la fiche de contribution écrite remise.

TABLE 2:

Parvis Nord (côté Mantes-la-Jolie)	
Ce qui fonctionne	Les axes d'amélioration
La révision de l'emplacement taxis et l'ajout d'un stationnement minute au niveau de la place de la gare.	<ul style="list-style-type: none"> - Les accroches vélos sont considérées comme mal placées et peu visibles à l'angle de la D66 et la rue Planty. - Au niveau du quai 13 : l'emplacement des arrêts de bus et le problème de sortie de parking pour les riverains pourrait être amélioré. - Des conflits entre les voitures en stationnement et les bus (notamment pour les quais 1, 8, 9, 10, 11, 12) sont relevés. - Le public note des problèmes à la sortie du parking Vinci ; et des problèmes au niveau du giratoire pour les bus. - Au niveau de la rue Franklin Roosevelt, les participants font état d'un problème entre le double stationnement et le dépose minute. - La luminosité dans le parking actuel Vinci ne satisfait pas le public.

Parvis Sud (côté Mantes-la-Ville)	
Ce qui fonctionne	Les axes d'amélioration
L'emplacement vélos est bien visible à la sortie de la passerelle.	<ul style="list-style-type: none"> - Le public note qu'il y a de gros problèmes au niveau du stationnement des voitures, un peu plus que sur le parvis nord, notamment aux heures de pointe dans le rond-point et sur les quais de l'Express A14. - Le carrefour est considéré comme compliqué au niveau du croisement Jaouen-Salengro. - Le stationnement en épi au niveau de la gare routière pour les bus est aussi à améliorer.
Une priorité	
<ul style="list-style-type: none"> - Revoir le stationnement voitures des deux côtés. - Revoir et penser une zone de régulation bus. 	

Complément dans l'intervention orale de la table 2 : pas de complément apporté à l'oral par rapport à la fiche de contribution écrite remise.

TABLE 3 :

Parvis Nord (côté Mantes-la-Jolie)	
Ce qui fonctionne	Les axes d'amélioration
La visibilité et l'accès aux taxis de Mantes-la-Jolie convient au public.	<ul style="list-style-type: none"> - Au niveau de la place de la gare, il faut contrôler l'accès à la station, fluidifier la circulation et augmenter le nombre de places de stationnement. - Les bouchons aux heures de pointe le long de la RD66 et au niveau de la place de la gare sont pointés par le public. - Les participants évoquent le stationnement qui gêne la sortie des taxis.
Parvis Sud (côté Mantes-la-Ville)	
Ce qui fonctionne	Les axes d'amélioration
La visibilité et l'accès aux taxis satisfont le public.	<ul style="list-style-type: none"> - Le public souhaite que soit ajoutée une borne d'appel taxis au niveau du parvis de Mantes-la-Ville - Il note le manque de places de stationnement. - Certains participants évoquent le stationnement gênant des usagers SNCF au niveau de la résidence. - Au niveau de la piscine, il est noté le manque de places de stationnement pour les riverains et les usagers ; les stationnements sauvages des usagers SNCF devant la piscine posent problème pour les livraisons et bloquent l'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR). - Autre axe d'amélioration, les bouchons aux heures de pointe le long de la rue Jean Jaouen et au niveau du rond-point sont des éléments. - Le danger au niveau de la sortie du parking Vinci est relevé par les participants.

Une priorité

La circulation et le stationnement sont une priorité pour la table 3.

Complément dans l'intervention orale de la table 3 :

Concernant le problème de stationnement devant la résidence Parme Lauriers, une participante relève le problème des usagers de la gare qui se garent le long de la résidence et y laissent leur voiture toute la journée, bloquant ainsi les possibilités de stationnement pour les personnes de la résidence. Elle fait également remarquer que plusieurs usagers se sont déjà montrés agressifs envers les résidents ou le gestionnaire.

4- TEMPS DE TRAVAIL N°2– LE PROJET D'AMENAGEMENT DU PÔLE DE GARE

A l'issue de la première séquence de travail et de la restitution de chaque table, Thomas Greffier, chargé de projet au Stif, reprend la parole pour rappeler les grands principes d'aménagement envisagés pour le pôle de gare afin de préparer la deuxième séquence de travail :

- pour les voitures les deux parkings seront rénovés, et le parking sud sera agrandi ;
- pour les bus, la gare routière sud sera fermée et réaménagée avec un îlot central ; au nord le fonctionnement va peu changer ;
- pour la circulation générale, au nord comme au sud, une modification du plan de circulation sera engagée ; la modification de la circulation au sud est plus liée au chantier de Mantes-Université actuellement en cours réalisation ;
- pour la dépose minute et les taxis, une station de taxi sera aménagée de chaque côté ainsi qu'une dizaine de places supplémentaires pour la dépose minute.

TABLE 1:

Parvis Nord (côté Mantes-la-Jolie)
<ul style="list-style-type: none">▪ Il est noté par les participants le souhait de mettre la rue Pierre Séward en double sens ;▪ Le besoin de places de livraison est identifié devant ou à proximité de la boulangerie et dans la rue Corot ;▪ Une demande est formulée pour des dépose-minute sous le parking ;▪ Les participants souhaitent d'un accès livraison pour l'entreprise Midas ;▪ Une question a été posée : « Comment garer les voitures des clients Midas s'il y a des emplacements taxis ? »
Parvis Sud (côté Mantes-la-Ville)
Pas de remarque émise concernant l'accès au parking, mais le public indique une perte de temps pour la sortie de ce dernier.
Une priorité
Le public demande de garder des accès assez faciles et des places de parking devant les commerces (notamment pour la boulangerie et le centre Midas).

Complément dans l'intervention orale de la table 1 :

Le représentant de la table 1 s'interroge sur les possibilités de circulation des camions.

En fin d'intervention, il ajoute que les livraisons et la fluidité doivent être des priorités dans l'aménagement du pôle gare.

TABLE 2 :

Parvis Nord (côté Mantes-la-Jolie)
<p>Plusieurs points d'attention ont été relevés par le public :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'emplacement dépose minute au bout de l'avenue Roosevelt risque de gêner une sortie de garage privé ; ▪ le risque de conflit entre les quais de bus et les emplacements dépose minute ; ▪ le besoin de veiller que les emplacements dépose minute à la sortie du parking Vinci ne deviennent pas du stationnement sauvage ; ▪ d'améliorer la signalétique du parking. <p>Les points positifs identifiés par les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'emplacement taxi prévu au niveau de la fontaine (non loin de l'emplacement actuel des taxis, bonne visibilité et pas de gêne sur la voirie) ; ▪ et les locaux pour les conducteurs de bus au sein des bâtiments SNCF.
Parvis Sud (côté Mantes-la-Ville)
<p>Plusieurs points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la suppression du stationnement voitures au début de la rue Jean Jaouen : le public considère qu'il faut prévoir un emplacement cars devant la piscine ; ▪ le public demande qu'une attention soit portée à la visibilité de la station de taxis : « <i>pourquoi ne pas la mettre au pied du parking Vinci ?</i> » ▪ il souhaite aussi une attention aux traversées de piétons dans la gare routière : la gare routière étant située au centre, il faudra être vigilant à la signalétique pour assurer une traversée sécurisée.
Une priorité
<p>L'évacuation du stationnement gênant et sauvage, pour que rien ne gêne les bus et les taxis.</p>

Complément dans l'intervention orale de la table 2 :

La table 2 s'interroge sur la circulation des bus et notamment du BHNS, et leurs possibilités pour pouvoir manœuvrer : « *comment cela va s'articuler vu l'espace qui est prévu ?* ».

TABLE 3 :

Parvis Nord (côté Mantes-la-Jolie)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le public s'est dit d'accord pour la fermeture de la circulation à la gare côté Nord ; ▪ Il est favorable aux déposes minutes près des commerces et dans le sens de circulation ; ▪ Il souhaite une station de taxis visible, accessible et protégée pour éviter le stationnement sauvage et la création d'une borne d'appel.

Parvis Sud (côté Mantes-la-Ville)

- Le public souhaite des accès sécurisés pour les taxis, un emplacement de la station visible et la création d'une borne d'appel ;
- L'extension du parking est demandée ;
- L'accessibilité des cars scolaires à la piscine, et la prise en compte du stationnement PMR et de l'emplacement pour la livraison devant la piscine sont aussi souhaités.

Une priorité

La priorité pour cette table est la pacification des parvis grâce à la priorité donnée aux piétons. Pour les participants, il y a une problématique de circulation côté Nord et une problématique de stationnement côté sud.

Complément dans l'intervention orale de la table 3 :

La table fait part de l'accord de tous les participants pour que la circulation de la gare côté nord devienne principalement piétonne mais rappelle qu'il faut également penser aux commerces. Elle ajoute que les taxis sont inquiets pour leur place et veulent être réellement visibles.

A l'issue de la restitution du travail des trois tables, l'animatrice demande si les participants ont des remarques supplémentaires à faire remonter. Elle laisse la parole à Thomas Greffier pour conclure l'atelier.

8- CONCLUSION

CONCLUSION GLOBALE DE M. THOMAS GREFFIER, CHARGE DE PROJET AU STIF

Thomas Greffier remercie les participants pour leurs contributions.

Il note l'importance des sujets de stationnement et de circulation, qui reviennent de manière systématique dans les remarques des participants. Il remercie ensuite les participants pour avoir fait remonter des points de conflits très locaux qui n'avaient pas été identifiés par le Stif, notamment concernant l'avenue F. Roosevelt, le squat des stationnements privés par les usagers de la gare et les conflits en sortie de parking.

Il remarque qu'il y a encore du travail à faire concernant l'emplacement des stations de taxi, avec une question de visibilité et de réservation de l'accès. Il ajoute que le sujet des commerces, notamment pour les livraisons et l'accès, est aussi un point sur lequel un travail sera engagé.

Un participant intervient pour dire qu'il est nécessaire d'assurer le respect de la circulation pour les bus car, actuellement, la circulation des bus est continuellement gênée par le stationnement sauvage.

Lionel Poupat ajoute que le projet d'aménagement d'une dépose-minute dans le parking nord est un élément nouveau qui vient reposer la question des répartitions.

L'animateur demande si les participants ont des questions supplémentaires suite aux différentes interventions. Elle remercie les participants pour leur venue et leur contribution au projet.
